

SE DONNER LES MOYENS DE PROTÉGER NOS VALEURS

L'assainissement des finances publiques ne constitue pas une fin en soi mais doit être plutôt compris comme un moyen, incontournable, de protéger et de maintenir la qualité des services publics sur la base des valeurs et des acquis qui sont chers à l'ensemble des Québécois, soit :

- un système de santé accessible à tous;
- une éducation de qualité;
- des infrastructures renouvelées;
- un soutien indéfectible aux familles, aux aînés et à la culture;
- un fardeau d'endettement équitable envers les générations futures.

L'élimination des déficits budgétaires n'offre d'autre choix au gouvernement que de poursuivre avec une saine gestion des finances publiques de manière à combler l'écart creusé aux revenus par la récession et, par la suite, de maintenir la croissance des dépenses en lien avec celle de l'économie. Tracer la voie de cet assainissement dès maintenant permettra au Québec de se positionner favorablement alors que la reprise s'amorce.